



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1041) DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE RAMEAU A
MONSIEUR CHRISTOPHE BURGAUD, A TITRE
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-25-164
EN DATE DU 13 JUIN 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de Monsieur Christophe BURGAUD, domicilié au 8 rue de la Fontaine, Bâtiment B, Escalier 1, 94470 Boissy-Saint-Leger, de s'exercer seul au piano en salle Rameau, les 8, 15, 22, 29 mars et 5 avril 2025, entre 14h00 et 16h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec Monsieur Christophe BURGAUD, domicilié au 8 rue de la Fontaine, Bâtiment B, Escalier 1, 94470 Boissy-Saint-Leger, une convention de location de salle, pour un montant de 100 € T.T.C. (cent euros) pour les frais de location, afin de s'exercer seul au piano en salle Rameau, les 8, 15, 22, 29 mars et 5 avril 2025, entre 14h00 et 16h00.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250613-lmc1H12954H1-AR
Date de réception en Préfecture : 13/06/2025
Date de Publication : 13/06/2025